

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1976)
Heft: 378

Artikel: De l'égalité et d'autres choses
Autor: Stauffer, Gil
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1023896>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POINT DE VUE

De l'égalité et d'autres choses

— Voyez-vous, ma chère Bérénice, *un système est d'autant plus stable qu'il comporte de nombreuses parties indépendantes et autonomes à partir desquelles le tout peut être reconstruit !*

— Oh ! mon cher Gontrand, retirez votre main... voulez-vous bien rallumer la lumière, j'ai oublié de prendre ma pilule...

— Mais enfin ! Bérénice ! jouissez donc en silence ! *Et retenez que la Nature a tendance à stabiliser un objet instable en le doublant et en liant l'objet et sa réplique par un système de régulation...*

— Je vous entendez bien, mon cher Gontrand ; vous, par exemple, vous avez deux jolies (mot censuré), liées par ce remarquable dispositif de régulation qu'est votre aimable (mot censuré), n'est-ce pas ?

— Euh !... Bérénice, voilà bien un exemple... euh... peu académique... euh... puis-je éteindre la lumière ?...

— ...

(Ceci, chers amis sportifs, est la première partie de notre cours télévisé : « La Cybernétique se savourerait même sur un tas de foin... »)

* * *

— Voyez-vous, ma chère Ambroisie, je vous avouerai que *l'égalité imposée par la loi du nombre est rigoureusement semblable à l'inégalité maintenue par la force. Comme une décision cybernétiquement cohérente est toujours prise au niveau le plus bas, il appartient qu'elle doit être prise à l'unanimité car, ma chère Ambroisie, un seul peu avoir raison contre tous... Vous me suivez ?*

— Oh ! Gaston ! vous êtes adorable ! Je vous croquerai tout cru si vous n'aviez oublié de vous laver les pieds ! Vraiment Gaston, votre théorie me fascine... elle est admirable, admirable ! Mais il est dommage que vous ne vous laviez pas plus souvent les pieds...

— Ambroisie, voyez-vous, l'eau doit être économisée. Si je ne me lave pas plus souvent les pieds, c'est à cause du Club de Rome qui...

— Gaston !

— Oui, Ambroisie ?

— Je vous a-i-m-e-e-e-e-e-e-e-e...

(Ceci, chers amis apiculteurs, est l'introduction à notre leçon : « Une théorie politique peut parfaitement se concevoir sur un tas de foin ».)

* * *

— Voyez-vous, ma chère Pétronille, *l'homme est un animal très peu social et fort peu fait pour la Cité*, contrairement à ce que pensaient des gens comme ce cher Karl, l'humoriste marxiste, ou comme l'empereur de Chine qui vient de mourir — ce qui est sa plus fâcheuse erreur...

— Voilà qui est sagement parlé, mon cher Héliodore, mais ne vous emportez pas tant ! Comment ? vous ne trouvez pas la fermeture à glissière ?...

— Mais si, mais si, Pétronille, mais il est vrai

diagnostic : « *Dans ces conditions il est absurde d'accuser les syndicats d'être responsables de l'inflation des années 1970 - 1975 : les augmentations de salaires n'ont pas été la cause, mais la conséquence de l'inflation provoquée par l'énorme gonflement de la masse monétaire qui a précédé le passage au flottement de la monnaie.* » Et l'article se poursuit pour aboutir à la conclusion que *l'accusation souvent répétée que les syndicats abusent de leur puissance, est destinée à l'usage interne et vise un but intéressé qu'il est facile de déceler.*

Il y a de fortes chances que cet article tombe dans l'oubli parce qu'il choque trop de monde.

— Un livre, en revanche, n'est pas prêt d'être oublié : l'édition de langue allemande du livre de J. Ziegler, qui alimente les conversations, et inspire les journalistes. « Die Weltwoche » (39) a

choisi une dizaine de passages des deux éditions françaises et de l'édition allemande et les reproduit dans un tableau synoptique pour montrer les différences. En attendant, le livre se lit et l'auteur a eu les « honneurs » d'émissions à la radio et à la télévision suisse alémanique.

— Lire, dans le magazine hebdomadaire du « *Tages Anzeiger* », un résumé d'une étude menée à l'Ecole polytechnique de Zurich sur le logement en Suisse. A qui appartiennent les immeubles locatifs et les logements individuels en Suisse ? Quelle est la proportion des Suisses qui possèdent leur propre appartement ou leur propre maison ? La réponse à ces questions jette probablement quelque lumière sur de multiples facettes de la politique helvétique, tant il est vrai que les réactions d'un peuple de propriétaires ne sont pas celles d'une communauté de locataires,

DANS LES KIOSQUES

La puissance syndicale

Il est encore temps de signaler l'article du Professeur Henner Kleinewefers, de l'Université de Fribourg (« *National Zeitung* » 25.9), un pamphlet extrêmement critique tant à l'égard de l'action des syndicats, qu'il juge inopérante; qu'à l'égard des milieux patronaux, qu'il accuse d'effrayer l'opinion publique avec des légendes.

L'auteur part de trois faits : seul le tiers des salariés sont « organisés » (parmi ces organisations professionnelles, seuls deux sur trois sont des syndicats), aucun des principaux buts traditionnels des syndicats n'a été atteint dans la dernière décennie, et enfin l'arme traditionnelle de la grève a été mise à l'écart depuis 40 ans. D'où le